

CONDITIONS GÉNÉRALES MAGGIORE

Saison 2017-2018

- **Durée**

Séjour minimum: 3 jours

Séjour maximum: Les contrats de location ne peuvent excéder 30 jours. Pour les locations de plus de 30 jours, un deuxième bon d'échange devra être émis selon les mêmes conditions tarifaires que le premier. Le véhicule doit être retourné à l'agence et remplacé par un autre véhicule. Certaines exceptions s'appliquent, se référer à votre agent de réservation.

- **Délai de grâce**

Prise du véhicule: Les jours de location sont calculés sur une base de 24 heures, commençant à l'heure de prise du véhicule. Un délai de grâce de 1 heure après l'heure de livraison prévue est accordé au client. Dans le cas où le client arrive passé ce délai, Maggiore n'est pas tenu de livrer un véhicule. En cas de non disponibilité de la catégorie demandée, Maggiore peut offrir une catégorie supérieure au frais du client, dans le cas où une voiture de catégorie inférieure est offerte au client, aucun remboursement ne peut être réclamé.

Remise du véhicule: Une période de grâce de 29 minutes après l'heure de remise prévue est offerte aux clients. Passé ce délai, une journée supplémentaire, incluant les protections demandées, sera facturée directement au client selon *les tarifs et frais réguliers de Maggiore*. Il est possible d'acheter une extension de 1 heure 59min au moment de la prise du véhicule seulement, le montant n'est pas remboursable même si le véhicule est retourné plus tôt.

- **Inclusions**

Tous les plans d'assurances de Maggiore incluent le kilométrage illimité, l'assistance routière 24 heures et la TVA. Pour connaître toutes les inclusions du **plan FULL**, se référer au bon d'échange remis lors de la réservation.

- **Exclusions**

Carburant: Les véhicules sont livrés avec un réservoir plein et doivent être retournés dans les mêmes conditions. Si le véhicule n'est pas retourné avec le plein d'essence, des frais administratifs en plus du coût du carburant seront facturés localement au client. Le coût du carburant est calculé en fonction d'une moyenne des tarifs affichés localement plus 30% additionnel. Le client est tenu de faire le plein avec le même type de carburant utilisé pas Maggiore. En cas d'erreur de carburant, les frais de réparations seront à la charge du client.

Accessoires, Services et Suppléments : Se référer aux pages 5 et 6 du document.

Service Hors des Heures d'ouvertures: En demande, confirmation de Maggiore obligatoire. Ce service doit être demandé au moment de la réservation. Des frais s'appliqueront à destination pour une prise ou une remise en dehors des heures d'ouverture. Les frais seront calculés en fonction des heures de réouverture du comptoir.

- **Conducteurs**

Conducteur additionnel: Seul le conducteur enregistré sur le bon d'échange ainsi que les personnes autorisées – enregistré à titre de conducteurs additionnels - lors de la prise du véhicule peuvent conduire un véhicule Maggiore. Le conducteur enregistré est tenu de communiquer au comptoir de Maggiore toute autre personne qui pourrait conduire le véhicule, un frais « Other Authorized Drivers Surcharge » lui sera facturé. Le conducteur additionnel se doit de respecter les mêmes exigences que le conducteur enregistré. Si le conducteur additionnel est âgé de moins de 25 ans et qu'il se conforme aux exigences *Jeune Conducteur*, un frais supplémentaire « Young Driver » lui sera chargé.

Exigences : Tous les conducteurs doivent fournir un permis de conduire valide écrit en alphabet romain accompagné du permis de conduire internationale, une carte de crédit valide à leur nom ainsi que le bon d'échange lors de la prise du véhicule. Les permis de conduire doivent être clairs, doivent inclure une photo et doivent être émis depuis un minimum d'un an. Permis militaires non-acceptés.

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com

Age minimum: L'âge minimum est de 25 ans sauf exceptions suivantes;

- Les conducteurs de 19 et 20 ans sont autorisés à conduire les catégories NBMR(A) et ECMR(B).
- Les conducteurs de 21 à 24 ans inclusivement sont autorisés à conduire les catégories ECMR (B), NBMR (A), EDMR (C), CDMR (D), CWMR (E), IMMR (O), IDMR (F), IGMR (X), IWMR (K), CDAR (I).

Jeune conducteur: Maggiore peut autoriser une demande pour jeune conducteur - entre 19 et 24 ans. Des frais supplémentaires seront facturés au client à destination.

• Conduite Hors Italie

Les voitures de Maggiore sont autorisées à circuler dans les pays suivant : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Slovénie, Croatie, Portugal, Royaume-Uni, Espagne, Suède et la Suisse. En dehors de ces pays, l'assurance et l'assistance ne sont plus valides.

• Entretien du véhicule

Le client et les conducteurs autorisés à conduire le véhicule sont responsables de la bonne conduite du véhicule et doivent se conformer aux normes d'emploi recommandées par le fournisseur. Tous les frais liés à la réparation, l'entretien ou le remplacement de l'huile, nécessiteront une autorisation préalable de Maggiore. En plus de l'autorisation de Maggiore, le conducteur devra fournir les reçus nécessaires afin d'obtenir un remboursement. Adresse Maggiore : **Maggiore Rent Spa via di Tor Cervara 225 – 00155 ROMA P.I. 06771581003.**

• Abandon

Domestique: L'abandon domestique permet au client de retourner son véhicule dans une autre ville que la ville de départ. Autorisé et sans frais avec un pré-arrangement au moment de la réservation. L'abandon domestique n'est pas autorisé sur la catégorie Z.

Exceptions:

Depuis ou vers la Sicile : Autorisé avec un pré-arrangement, des frais de 88.60€ seront chargés à destination.

Depuis ou vers la Sardaigne : Non autorisé. Les Pénalités en cas d'abandon non-autorisé sont de 516.80€ pour toutes les catégories de véhicules.

International: Non permis

*Des frais de 15€ seront facturés si le client modifie le lieu de remise du véhicule au moment de la prise ou pendant son séjour.

• Dépôt et Paiement

Dépôt: Une empreinte de carte de crédit ainsi qu'un dépôt seront exigés au moment de la prise du véhicule. Le montant exigé sera égal au montant des services suivants: carburant et accessoires.

Carte de Crédit: Toutes les cartes de crédit majeures sont acceptées à l'exception de Visa Électron et des cartes prépayées. La carte de crédit donnée en garantie doit être au nom du conducteur.

Bon d'échange - Voucher: Doit être présenté obligatoirement à la prise de véhicule. Les journées additionnelles non-couvertes par le voucher seront facturées selon les tarifs publiés du loueur à la remise du véhicule.

Assurances et Couvertures

• Procédure lors de la remise du véhicule

La location se termine par la restitution du véhicule, de ses clés et de ses papiers au comptoir du loueur, à un agent Maggiore en uniforme. En aucun cas vous ne restituerez les clés à des personnes présentes sur les parkings et prétendant être agent Maggiore. Au moment de la remise du véhicule, le client est tenu de vérifier l'état de la voiture avec le représentant Maggiore. Si le véhicule n'est pas conforme au contrat de location, le client est tenu responsable de remplir un rapport faisant mention des dommages causés au véhicule. Si le client ne peut vérifier l'état de véhicule avec un représentant, il autorise donc Maggiore à facturer tout dommage signalé sur la voiture. Dans les deux cas, le client doit impérativement remplir la section du contrat de location signalant l'état de la voiture, accident ou non. Dans l'hypothèse où le véhicule serait restitué sans ses clés, celles-ci seront facturées au locataire ainsi que, s'il y a lieu, les frais de rapatriement du véhicule. Le loueur ne peut en aucune façon être tenu responsable des biens qui auraient été oubliés dans le Véhicule à l'issue de la location.

• Procédure en cas d'accident et de vol

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com

Le locataire doit informer le fournisseur Maggiore de tout accident dans les 24 heures suivant l'incident, il se doit de compléter le document *Amicable accident report* (CAI) en y incluant tous les détails du conducteur et du tiers impliqué, ce document doit être remis au comptoir Maggiore le plus près (en main propre ou par fax) dans les 24h suivant l'accident. Dans le cas d'un accident ou du vol du véhicule, les locataires doivent impérativement appeler les autorités de police et contacter l'assistance routière Maggiore.

- **Rachat partiel de la franchise dommages | Collision damage waiver reduction (CDW)**

Inclus avec le plan FULL : La CDW limite la responsabilité financière du locataire pour les dommages causés sur le véhicule de location. La franchise s'applique en cas de dommages responsables ou sans tiers identifié. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. Les couvertures de la CDW tombent après la date de retour prévue au contrat.

- **Rachat total de franchise accident | Super Kasko Waiver (SKO)**

Inclus avec le plan FULL : Cette assurance réduit à 0 la franchise de la CDW. La violation des termes et conditions du contrat de location Maggiore ou en cas d'accidents non déclarés, cette assurance peut être annulée.

- **Rachat partiel de franchise en cas de vol du véhicule | Theft Protection (TP)**

Inclus avec le plan FULL : La TP limite la responsabilité financière du locataire pour le vol du véhicule ou de feu. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. En cas de vol ou tentative de vol, le locataire doit déposer une plainte et en remettre le reçu et les papiers du véhicule à l'agence. Les couvertures de la TP tombent après la date retour prévue au contrat.

- **Rachat total de franchise en cas de vol du véhicule | Super Theft Protection (STP)**

Inclus avec le plan FULL : Cette assurance réduit à 0 la franchise de la TP. La violation des termes et conditions du contrat de location Maggiore ou en cas d'accidents non déclarés, cette assurance peut être annulée. En cas de vol du véhicule, les clés du véhicule doivent être impérativement remises à Maggiore pour assurer la validité de l'assurance STP. Si les clés ne sont pas remises à Maggiore, le client devient responsable des coûts de réparation (si véhicule retrouvé et endommagé), des frais de remorquage, des frais administratifs ainsi que la perte de valeur du véhicule.

- **Assurance responsabilité civile | Third party liability insurance (RCA)**

Inclus avec le plan FULL : Conformément à la loi, tous les véhicules Maggiore sont assurés pour la responsabilité civile. Responsabilité civile au tiers de 15 millions d'euros. L'assurance couvre les cas d'accidents ayant causé la mort ou des blessures corporelles à des tiers, y compris les passagers, ou des dommages aux animaux et des biens. En cas d'accident, le conducteur se doit de remplir le formulaire CAI (rapport d'accident à l'amiable), qui est disponible à bord du véhicule. Il devra le faire parvenir à un comptoir Maggiore le plus proche ou le faxer directement avec la contrepartie à l'intérieur d'un délai de 24 heures. La violation des termes et conditions du contrat de location Maggiore ou en cas d'accidents non déclarés, cette assurance peut être annulée.

- **Mentions Importantes**

Les couvertures CDW, TP, SKO, STP ne sont pas valables en cas de dommages causés volontairement ou par négligence. Elles ne couvrent pas les dommages aux toits (mauvais calcul de la hauteur des véhicules ou des objets qui sortent du véhicule), pare-brises, vol de pneus, des roues (crevaisons, barres, couvre-roues etc.), des dommages causés à l'embrayage et les dommages causés par une mauvaise utilisation ou non respect des règles de conduite du véhicule et des conditions d'utilisation. Dans les cas suivants, le client sera tenu responsable des dommages causés au véhicule Maggiore.

- **Assurance accident personnel | Personal Accident Insurance (PAI)**

Inclus avec le plan FULL : Afin d'assurer la protection du conducteur, cette assurance offre plusieurs options afin de faire face à toutes éventualités. Cette police d'assurance couvre, sous certaines réserves, les risques de blessure du conducteur :

- Décès ou invalidité permanente : 75 000.00€ *
- Frais médicaux : 3 000.00€ *
- Frais hospitaliers : 51.00€ par jour, maximum de 15 jours. *

Les conducteurs âgés de 75 ans et plus ne sont pas admissibles à cette assurance. Pour connaître tous les détails et conditions de cette assurance, veuillez contacter le loueur ou le représentant Maggiore.

*Certaines conditions s'appliquent, pour plus de détails contacter directement le fournisseur Maggiore.

- **Assurance optionnelle (disponible à destination seulement)**

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com

Afin d'assurer la protection du conducteur, Maggiore offre des assurances payables à destination. S'informer au comptoir de livraison pour tous les détails;

- PTI (Personal Travel Insurance)
- SPI (Super Personal Accident Insurance)

Assistance Routière

Une assistance routière 24 heures est disponible pour urgence. En cas de panne ou d'accident, vous êtes prié d'appeler au numéro suivant :

- 800.801.180 de l'Italie
- +39 02 58240477 de l'extérieur ou depuis un téléphone cellulaire étranger.

En cas de panne ou d'accident le client a le devoir de prendre soin du véhicule jusqu'à ce que le véhicule soit remorqué.

L'Assistance routière garantie seulement un service dans les 24 heures.

L'Assistance routière n'inclus pas les frais de remorquage dans les cas suivants :

- carburant gelé
- erreur de carburant lors du plein
- batterie à plat
- panne de carburant
- crevaison
- perte des clés
- clés oubliées dans la voiture verrouillée

Lors de la prise le client peut acheter le supplément **SSC-Assistance** routière étendue- afin de couvrir tous les cas ci-haut mentionnés. Ce frais ne peut être supprimé si non utilisé. Si ce supplément n'est pas acheté et qu'un des cas ci-haut se produit, les frais de remorquage seront chargés au client.

Dans le cas d'un accident le client doit remplir un CAI (constat à l'amiable) présent dans le véhicule et compléter toutes les sections du document.

Dans le cas d'un accident incluant un autre automobiliste, le document devras être complété et signé par les deux conducteurs impliqués. La copie originale du CAI et tout autre document possible ce doit d'être acheminé à une agence Maggiore dans les 24 heures suivant l'accident, en main propre ou par fax.

Dans le cas où l'assistance routière est requise le client est tenu de suivre les 4 étapes suivante afin de recevoir de l'aide et ou les remboursements qui pourraient s'appliquer :

1. 1-TÉLÉPHONER L'ASSISTANCE ROUTIERE MAGGIORE. SERVICE DE REMORQUAGE ET RAPPORT D'ACCIDENT. (Attendre le camion et en cas d'accident remplis le formulaire CAI)
2. L'AUTORISATION POUR UN VÉHICULE ALTERNATIF ET LE TRANSPORT AU COMPTOIR MAGGIORE LE PLUS PRÈS. (Suite à l'arrivé du camion si le client a besoin de poursuivre son itinéraire, il doit demander une autorisation directement au service d'assistance routière qui lui fournira un numéro d'autorisation qui est aussi requis pour tout remboursement de dépenses et qui est également extrêmement important à conserver avec tous les autres documents.
3. REMBOURSEMENT DES DÉPENSES. Afin d'obtenir le remboursement des dépenses autorisé par Maggiore, le client doit conserver toute facture et/ou reçu de transaction originale et les envoyer directement à :

Europ Assistance Vai
-Ufficio Rimborsi-
Via Crema, 34
20135 Milano ITALY

• Remplacement

Si le client à besoin de remplacer le véhicule de location suite à un bris ou un mauvais fonctionnement, ce service est offert par tous les comptoirs de location. La catégorie de véhicule varie selon la disponibilité des comptoirs. Maggiore Rent S.P.A peut à sa propre discrétion refuser de fournir un véhicule de remplacement en cas de vol, incendie, destruction totale ou des dommages irréparables à la voiture de location. Dans le cas de substitution d'un 7 ou 9 passagers, Maggiore tentera si possible d'offrir au client la même catégorie de véhicule. Si la catégorie n'est pas disponible, le client se verra accommoder avec 2 véhicules disponibles.

Informations Supplémentaires

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com

- ✓ Maggiore et Eurocar TT ne peuvent être tenus responsables pour des problèmes suite à la création de dossiers multiples effectués par le grossiste, l'agence de voyage ou le client.
- ✓ Il est important de vérifier les assurances et garanties couvertes par votre carte de crédit ou assurances personnelles avant de choisir un type de contrat sans assurance.
- ✓ Au moment de la livraison, il est important de procéder à une inspection du véhicule. Afin d'éviter tous frais ne vous incombant pas, faites notifier par écrit au comptoir de livraison les dommages éventuels constatés.
- ✓ Le bon d'échange ne constitue pas un contrat. Au moment de prendre possession du véhicule, le client doit signer le contrat du loueur assujéti aux lois locales. Il est de sa responsabilité de s'informer sur la couverture territoriale autorisée, les garanties financières offertes, ainsi que tous frais supplémentaires ajoutés au contrat.
- ✓ Eurocar TT ne peut être tenu responsable de tout refus de livraison d'un véhicule découlant d'une irrégularité du permis de conduire ou d'un problème opposant directement le client à la compagnie Maggiore.
- ✓ En cas de divergence, les frais affichés au comptoir de livraison/restitution prévalent.
- ✓ Aucun remboursement ne sera alloué pour une utilisation partielle du véhicule.
- ✓ Eurocar TT est une compagnie indépendante agissant à titre d'intermédiaire entre le client et le loueur. Elle n'assume aucune responsabilité découlant de problèmes rencontrés à destination en ce qui concerne les délais de livraison, la disponibilité d'un véhicule, les dommages matériels, corporels ou moraux découlant des agents ou représentants à destination.
- ✓ Veuillez noter que les délais de traitement du Service Réclamation du loueur sont généralement de 4 à 6 semaines.

Services, Accessoires & Suppléments

Voici la liste des services, des accessoires et des suppléments qui peuvent être demandés lors des réservations ou lors de la prise du véhicule. Ces tarifs sont payables à destination. Sous réserve de disponibilité et de confirmation préalable.

LES TARIFS ET CONDITIONS MAGGIORE SONT SUJETS À CHANGEMENTS SANS PRÉAVIS

- **Équipements spéciaux, services et suppléments**

SUPPLÉMENTS INCLUS AVEC LE PLAN FULL

Frais d'Aéroport (16%): Pour les locations avec prise et/ou remise dans un aéroport.

Frais de Gare (12%): Pour les locations avec prise et/ou remise dans une gare.

Taxe Routière (OAM): 2,45€ par jour, charge maximale de 18 jours.

Frais d'abandon domestique: 57,35€ depuis ou vers les différents comptoirs des villes (EXCEPTIONS: SICILE ET SARDAIGNE)

SUPPLÉMENTS NON INCLUS

Les équipements spéciaux sont en demande et sous réserve de disponibilité aux différents comptoirs de location, Maggiore ne peut confirmer la disponibilité. Payable à destination.

Siège pour enfant: €25,05 par jour pour un maximum de 75,15€

Rehausseur: €6,05 par jour pour un maximum de 30,25€

Chaînes à neige: €8,10 par jour pour un maximum de 40,50 € (même tarif pour les standards et spéciales)

Support à ski: €38,60 pour la durée de la location.

Pare-soleil: €5,25 pour la durée de la location. (Disponible à certains comptoirs seulement)

Poussette parapluie: €41,70 pour la durée de la location. (Disponible à certains comptoirs seulement)

Lecteur DVD portable: €5,00 par jour pour un maximum de €104,50 (Disponible à certains comptoirs seulement)

GPS navigator basic & evolution: €15,15 par jour pour un maximum de €151,25

Trousse main-libre: €3,05 par jour pour un maximum de €15,25. (Disponible à certains comptoirs seulement)

Service d'extension d'heure «Hourly extension charge»: €18,85 par location – tolérance de 1 heure et 59 minutes

Jeune conducteur (âge 19-24) : €18,85 par jour pour un maximum de 15 jours.

Conducteur additionnel: €6,95/ jour pour un maximum 20 jours par mois. Le frais s'applique à chaque conducteur additionnel.

Frais d'abandon domestique: €88,60 depuis/vers la Sicile | Non permis depuis/vers la Sardaigne.

Service hors des heures d'ouverture: €61,00 pour une prise ou une remise en dehors des heures d'ouvertures, service en demande.

Service de livraison et de restitution: €18,85 dans la ville du comptoir de location | €1,05 par km en dehors de la ville du comptoir de location pour un minimum de €18,85. | €32,35 dans la ville du comptoir de location en dehors des heures d'opération. | €2,17 par km pour un frais minimum de €32,35 dehors de la ville du comptoir de location en dehors des heures d'opération | Service en Sardaigne sur demande.

Service de stationnement à la Piazzale Roma à Venise: (SPS) €30,00, le frais s'applique dans le cas d'une restitution uniquement, aucun frais pour la prise du véhicule.

Entrée d'une journée dans les zones à faible émission à Milan: €5,05 par jour. (La demande doit être présentée au comptoir de location au moment de la prise du véhicule.)

Frais de remorquage SSC :€4.30 (TVA incluse) par jour jusqu'à 15 jours par mois

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada

T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344

www.eurocartt.com

Frais de remorquage de dernière minute SCA : €207.40 (TVA incluse) ceci est un frais additionnel qui peut être ajouté si le SSC n'est pas confirmé lors de la prise et qui couvre les mêmes cas de figure

Couverture des glaces KCR : €1.85 (TVA incluse) par jour jusqu'à 10 jours par mois, ce frais additionnel élimine la franchise en cas de dommages aux glaces du véhicule. Cette assurance doit obligatoirement être achetée au moment de la prise et une fois achetée ne peut-être modifiée

Frais de remorquage SSC : €4.30 (TVA incluse) par jour jusqu'à 15 jours par mois

Frais de remorquage de dernière minute SCA : €207.40 (TVA incluse) ceci est un frais additionnel qui peut être ajouté si le SSC n'est pas confirmé lors de la prise et qui couvre les mêmes cas de figure

Couverture des glaces KCR : €1.85 (TVA incluse) par jour jusqu'à 10 jours par mois, ce frais additionnel élimine la franchise en cas de dommages aux glaces du véhicule. Cette assurance doit obligatoirement être achetée au moment de la prise et une fois achetée ne peut-être modifiée

Personal Travel Insurance (PTI): € 12,55 par jour

Frais administratif de facturation (CAF): €2,00 par location pour des frais administratifs et d'affranchissements pour chaque facture envoyée au client.

Pour toutes réservations avec prise/remise dans un aéroport ou une gare, les frais suivants s'appliqueront à destination pour chaque accessoire ou supplément non-inclus dans la réservation:

- **Frais d'aéroport (16%):** Pour les locations avec prise/remise dans un aéroport.
- **Frais de gare (12%):** Pour les locations avec prise/remise dans un aéroport.
- **Frais administratif (CAF):** €2,00 par location pour les frais administratifs reliés à l'émission de facture client suite à l'achat de supplément non-inclus dans le tarif initial de la réservation (i.e. carburant, Frais en cas de carburant manquant etc)
- **Taxe routière :** 2,45€ par jour pour un maximum de 18 jours

- **Pénalités**

Accessoires non retournés ou endommagés:

Chaînes à neige standards: €80,00

Chaînes à neige spéciales: €200,00

Veste réfléchissante: €18,00

Système GPS portatif: €250,00

Dommages au système GPS ou DVD portatif (ex : le support, le chargeur, etc.) : €100.00

Dommages au système GPS ET DVD portatif : €250.00 + €100.00

Trousse main-libre: €100.00

Support à ski: €150,00

Siège pour enfant/ poussette/rehausseur: €103.00

Clés du véhicule: €250,00 + chaque journée additionnelle jusqu'à ce que les clés soient retournées ou que le constat de vol ou de perte des clés soit transmis à Maggiore.

Barre antivol: €50,00

Frais de nettoyage: €150,00

- **Autres pénalités:**

Abandon depuis/vers la Sardaigne: €516,80 minimums.

Abandon non autorisé des catégories : J/M/Z/I/V €352,00 + le tarif d'abandon.

Abandon du véhicule à un autre comptoir de location que celui réservé et sans autorisation de Maggiore : €15,00.

Frais administratif DPF (Damage Processing Fee): €65 frais administratif s'appliquant en cas d'accident lorsque le véhicule est retourné endommagé, même si couverture SupeKasko (SKO) souscrite.

Frais administratif (GRV): €42.70 frais administratif s'appliquant lors de la gestion d'un dossier en cas d'accident, de contraventions, de frais de péages impayés, amendes de stationnement et/ou toutes autres charges d'infractions.

Constat d'accident inexistant: €500,00

Abandon international (hors de l'Italie): €2.500,00.

Frais en cas de carburant manquant: €18,85 pour le remplissage + le prix du carburant + 30% en raison des coûts variable de l'approvisionnement.

Frais pour GPS, lecteur DVD et trousse main-libre si retournés à un autre comptoir de location que celui de la prise: €20,00 si retourné dans la même ville, €40,00 si retourné dans une autre ville.

Tous les prix mentionnés ci-dessus inclus la TVA de 22%

Aucun remboursement pour une utilisation partielle de la location • Frais d'annulation 50\$ • Frais de NO-SHOW non-remboursable

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada

T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344

www.eurocartt.com

Nouvelle politique: Chaînes à neige obligatoire

Afin de se réglementer à la nouvelle loi gouvernementale italienne, tous les véhicules Maggiore seront équipés de chaînes à neige pour une période allant du 15 novembre 2014 au 15 Avril 2015, dans les régions italiennes suivantes: Val d'Aoste, Piémont, Lombardie, Trentin, Frioul-Vénétie Julienne, Emilie-Romagne, la Vénétie et la région de L'Aquila.

Les coûts des chaînes à neige seront facturés directement au client à destination.

- Le client, sous sa propre responsabilité, a le droit de refuser cet équipement en signant une clause sur le contrat de location indiquant qu'il est totalement responsable et comprend qu'il est en infraction devant la loi. Le non-respect de cette loi peut résulter par une contravention en cas de contrôle policier.
- Les chaînes à neige seront dans le coffre du véhicule et ne doivent pas être installées à moins que le conducteur se trouve dans des conditions où les routes sont enneigées et glissantes.
- Si le client est arrêté pour contrôle policier, il y aura infraction si l'agent découvre qu'il n'y a pas de chaînes dans le coffre du véhicule. Il est important de noter que les chaînes sont faciles à installer pour le conducteur et les instructions se trouvent toujours dans le coffre du véhicule.

Chaînes à neige obligatoires pour toutes les locations avec prise/remise dans les comptoirs Maggiore suivants:

MIC, MIL, MIM, ALN, ALB, TO, TOC, TOT, HVI, HFA, VER, TVS, BZN, TRI, RIM, BO, BOB, MO, PD, PR, RA, RE, TSR, UD, VE, VEM, VRT, VRV, FER, BS, SEG, BG, TVG, SN3, SN2, SN1, SND, COM, NO1, PAV, BGO, SSG, VA, NO, MON, MIW, MIS, MIF, LEG, MIA

EUROCAR TT

4017 Saint-Denis, Montréal (QC), H2W 2M4, Canada
T. 514-274-4449 | 1 888-285-8384 | F. 514-274-1344
www.eurocartt.com